

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE : Chargé(e) de mission programme d'actions de prévention des inondations – P.A.P.I

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Mise en œuvre et suivi du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) du bassin versant du Gapeau

DESCRIPTION DU POSTE :

Catégorie : A

Cadre d'emplois : Ingénieur(e)

Temps de travail : 37h/semaine (+RTT)

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

Sous la responsabilité de la directrice du Syndicat, au sein du service P.A.P.I., le(la) chargé(e) de mission P.A.P.I. aura pour missions principales :

- Animer l'élaboration et la mise en œuvre effective du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) du bassin versant du Gapeau avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers,
- Assurer la concertation notamment avec les collectivités locales susceptibles de porter les actions et travaux définis par le P.A.P.I.,
- Participer au fonctionnement de la C.L.E.,
- Participer au fonctionnement du Syndicat.

ACTIVITES PRINCIPALES LIEES DU POSTE :

➤ **Animation et mise en œuvre du PAPI :**

- Coordination et suivi des opérations, y compris celles portées par d'autres maîtres d'ouvrage,
- Animation de réunions avec les élus : Commission Thématique Inondation, Comités de Pilotage,
- Assistance technique aux collectivités membres pour ce qui relève du P.A.P.I. et du risque inondation,
- Elaboration, instruction et suivi des dossiers de subvention auprès des financeurs,
- Elaboration des cahiers des charges scientifiques et techniques et suivi des marchés,
- Conduite d'actions d'information et de sensibilisation auprès des élus ainsi que des populations civiles (ateliers, expositions, formations,...) et développement d'outils adaptés,
- Animation de réunions techniques avec les différents maîtres d'ouvrages et partenaires techniques, notamment lors des Comités Techniques du P.A.P.I.,

- Etre le garant de l'articulation du P.A.P.I. avec les autres politiques d'aménagement du territoire (SAGE, PLU et SCOT en particulier) et les autres P.A.P.I. voisins.
- **Concertation avec les collectivités :**
 - Echanges techniques avec les collectivités susceptibles de porter des actions du P.A.P.I.,
 - Animation d'un réseau de référents techniques sur différentes thématiques (aménagement du territoire, gestion de crise,...),
 - Conseils auprès des collectivités sur le financement des actions éligibles au PAPI et accompagnement technique et administratif des maîtres d'ouvrage.
- **Participation au fonctionnement de la CLE :**
 - Participation aux réunions de la Commission Locale de l'Eau et aux Commissions Thématiques, avec intervention si nécessaire.
- **Participation au fonctionnement du Syndicat :**
 - Participation aux réunions du Conseil Syndical, avec intervention si nécessaire,
 - Appui à la directrice,
 - Participation aux actions de communication menées par le Syndicat : plaquettes, site internet, communication, préparation des séances
- **Travail en équipe** avec 2 autres chargé(e)s de mission P.A.P.I **et en transversalité** avec les autres agents du Syndicat Mixte.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Déplacements sur le terrain occasionnels
- Horaires : 08h30-12h00 / 13h00 -17h00 (du lundi au jeudi) et 08h30-12h00 / 13h00 -16h30 (le vendredi)
- Réunions possibles en soirée
- Moyens nécessaires :
 - Ordinateur fixe / internet
 - Véhicule de service
 - Téléphone portable et fixe

POSITIONNEMENT DU POSTE :

Rattachement hiérarchique :

- Supérieur direct : Châu CHRETIEN, Directrice du Syndicat Mixte
- Autres supérieurs : Patrick MARTINELLI, Président

Réseau relationnel :

- Composition de l'équipe : 6
- Correspondants internes et externes :
 - Elus et agents des communes et EPCI membres du Syndicat,
 - DDTM du Var, DREAL PACA, Région PACA, Département du Var, Agence de l'eau, Service de Prévision des Crues, SDIS,
 - Bureaux d'études, AMO, MOE,
 - Associations de riverains,

- Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Riverains des cours d'eau.

COMPETENCES REQUISES (ET A DEVELOPPER) :

- Connaissances en matière de gestion et prévention des risques (PPRI, PCS,...) ainsi que des politiques d'aménagement du territoire ou de gestion de la ressource (SCOT, SAGE), et de prévention du risque inondation (PGRI, SLGRI),
- Connaissances sur le PI de la GEMAPI (systèmes d'endiguement notamment),
- Connaissances des outils de modélisation hydrologique et hydraulique,
- Connaissances sur le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau,
- Bases solides en ingénierie, en suivi d'études et de travaux,
- Compétences appréciées dans l'aménagement et la restauration des cours d'eau,
- Compétences dans le pilotage et le management de projet,
- Connaissance de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale,
- Connaissance réglementaire dans le domaine de l'eau (Code de l'environnement),
- Connaissance des marchés publics,
- Montage et instruction de dossiers techniques, conduite d'opérations,
- Maîtrise des outils bureautiques et SIG.

SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ETRE

- Capacité à travailler seul (autonomie) et en équipe,
- Capacité à concevoir, rédiger des rapports d'études, créer puis développer des outils de communication,
- Fortes aptitudes au dialogue, bon relationnel et capacité à créer une dynamique de groupe,
- Sens de la pédagogie et de la négociation, capacité à préparer et conduire des réunions (techniques ou non),
- Organisé, réactif, polyvalent, adaptable et disponible,
- Esprit critique et d'initiative, aptitudes à la synthèse et la rédaction, être force de proposition auprès des élus et des partenaires techniques,
- Etre à l'aise sur le terrain.

FORMATIONS ET DIPLOMES REQUIS :

MASTER 2 en gestion des risques (Bac+5) ou études supérieures dans le domaine de l'hydraulique fluviale ou de la gestion des cours d'eau

AUTRES :

Permis B

CONTRAINTE ET RISQUES PARTICULIERS ASSOCIES AU POSTE

- Travail sur écran et assis,
- Travail seul sur le terrain,
- Déplacement en voiture (conducteur)